

ENVIRONNEMENT & SANTÉ

CHIFFRES CLÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

LES ENGAGEMENTS DES TRANSPORTEURS ROUTIERS
IMPLIQUÉS DANS LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS
ATMOSPHÉRIQUES

Synthèse des chiffres clés issus des rapports du CITEPA, du Ministère de la Transition écologique et du CNR. Les émissions s'apprécient de manière relative d'un secteur à un autre au regard de nombreux facteurs : activité, kilomètres parcourus...

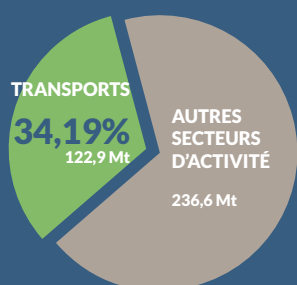
UNE PROFESSION MOBILISÉE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années les transporteurs investissent en faveur de la décarbonation : renouvellement des flottes par des véhicules dotés de moteurs plus performants et plus sobres et achat de camions à énergies alternatives (électrique, GNV/BioGNV, B100, HVO...). Ainsi, les émissions de CO₂ équivalentes générées par les camions ont baissé de 13,59% depuis 2011 (de 30,9 Mt à 26,7 Mt)¹ alors que sur la même période le parc de poids lourds est passé de 587 706 véhicules à 621 501 (+5,75%)².

PART DES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉQUIVALENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS DANS LE TOTAL DES ÉMISSIONS NATIONALES EN 2025¹

En 2025, le secteur des transports (tous modes confondus) représente 34,19% des émissions nationales de CO₂ équivalent.

Total national hors UTCATF : 359,5 MtCO₂e

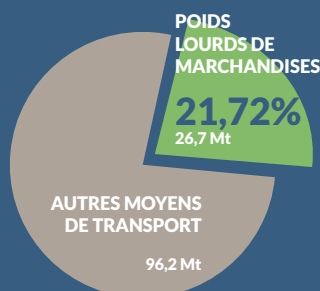


PART DES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉQUIVALENT DES POIDS LOURDS DE MARCHANDISES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS EN 2025¹

Les poids lourds de marchandises représentent moins d'un quart (21,72%) des émissions de CO₂ équivalent du secteur des transports.

À titre comparatif, les véhicules des particuliers représentent (54,76%) des émissions de CO₂ équivalent du secteur des transports en 2025.

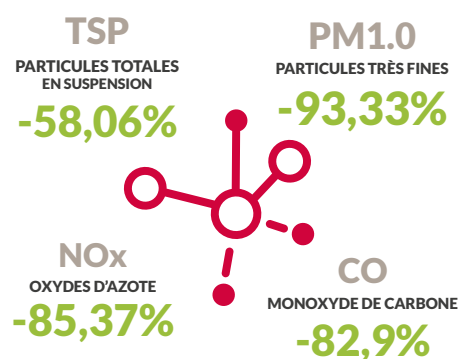
Total secteur des transports : 122,9 MtCO₂e



UNE PROFESSION MOBILISÉE SUR LES ENJEUX DE QUALITÉ DE L'AIR ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Depuis 1990, la profession fait la chasse aux émissions de polluants atmosphériques grâce à l'investissement dans des camions plus modernes et moins polluants répondant aux normes européennes d'émissions les plus restrictives.

- Les Particules Totales en Suspension (TSP) générées par les camions ont diminué de 58,06% depuis 1990. Elles représentent 0,98% du total des émissions nationales en 2025¹.
- Les émissions de PM 1.0 (particules très fines plus dangereuses pour la santé) des camions ont diminué de 93,33% depuis 1990. Elles représentent 0,51% du total des émissions nationales en 2025. En comparaison, le secteur usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires émet 16,8 fois plus de PM 1.0 que le secteur des transports en 2025¹.
- Les émissions d'oxydes d'azote (NOx) générées par les camions ont diminué de 85,37% depuis 1990¹.
- Les émissions de monoxyde de carbone (CO) générées par les camions ont diminué de 82,9% depuis 1990¹.



1 - Rapport SECTEN édition 2025

2 - SDES, RSVERO - Données sur le parc automobile français au 1^{er} janvier 2025



DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Le secteur du transport routier de marchandises est un acteur clé de la transition énergétique. Les transporteurs en sont pleinement conscients et sont engagés depuis de nombreuses années à travers différentes démarches de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques avec :

■ l'écoconduite

Depuis 2000, la consommation moyenne des véhicules en L/100 km a baissé de 17,09%³. L'écoconduite est aujourd'hui largement pratiquée par les transporteurs et fait partie des programmes de formation initiale et continue des conducteurs routiers.



CONSOMMATION
L/100 KM
-17,09%

■ le renouvellement des flottes de véhicules

La réglementation évolue et les normes européennes sont de plus en plus contraignantes. Les transporteurs se mobilisent en faisant des investissements importants dans le renouvellement de leur flotte. En 2025, 98,7% du parc tracteur exploité sur le transport routier de marchandises longue distance est de norme EURO VI, norme européenne d'émission la plus restrictive.



98,7%
DU PARC À LA NORME
EUROPÉENNE
LA PLUS RÉCENTE

3 - [Enquête CNR longue distance 2025](#)

■ L'engagement volontaire dans des programmes de Certificats d'économies d'énergie (CEE) :

■ REMOVE

Le programme Report Modal et Verdissement des flottes de transport massifié (REMOVE) vise notamment à accompagner la démarche de report modal du transport routier de marchandises vers les modes massifiés (fluvial, ferroviaire et cabotage maritime).



■ Le Label Transport & Logistique Responsables

Dédié à la Profession, il permet aux entreprises de connaître leur performance ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et de s'engager dans une dynamique de progrès pour gagner en attractivité et se faire reconnaître auprès de leur environnement. Le Label pousse ainsi les entreprises à répondre aux normes et exigences croissantes en la matière, en particulier auprès des établissements bancaires mais aussi de nourrir une image positive et engagée notamment dans une logique d'attractivité de la marque employeur. 246 entreprises ont déjà été labellisées depuis son lancement en 2022.



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES TRANSPORTS
ROUTIERS

Immeuble Le Cardinet
8 rue Bernard Buffet
75017 Paris
T. 01 44 29 04 29

www.fntr.fr

